



Association Notre-Dame

COMPTES ANNUELS

2025

BILAN (actif)

ACTIF	Brut 2025	Amortissement 2025	Net 2025	Net 2024
Actif immobilisé				
Immobilisation incorporelles	322 115	90 548	231 567	193 408
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, ...	259 712	90 548	169 164	193 408
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	62 403		62 403	
Immobilisations corporelles	41 799 947	29 698 956	12 100 991	11 541 928
Terrain	5 674 198	1 252	5 672 947	5 643 258
Constructions	28 937 831	24 623 134	4 314 697	4 901 092
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 101 752	2 689 045	412 708	488 736
Autres immobilisations corporelles	3 006 582	2 385 525	621 057	414 656
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 079 583		1 079 583	94 187
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés	58 750	-	58 750	58 750
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés	58 750		58 750	58 750
Immobilisations financières	1 982	-	1 982	2 135
Participations				
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 982		1 982	2 135
Total Actif immobilisé	42 182 793	29 789 503	12 393 290	11 796 222
Actif circulant		-	-	-
Stocks, en-cours et avances versées	29 897	-	29 897	18 050
Stocks et en cours				
Avances et acomptes versés	29 897		29 897	18 050
Créances	399 291	4 800	394 491	320 335
Créances clients, usagers et comptes rattachés	128 170	4 800	123 370	108 698
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	98 995		98 995	110 893
Charges constatées d'avance	172 126	-	172 126	100 745
Trésorerie (disponibilités et placements)	14 505 435	-	14 505 435	13 728 229
Valeurs mobilières de placement	8 819 954		8 819 954	9 190 267
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	5 685 481		5 685 481	4 537 962
Total Actif circulant	14 934 623	4 800	14 929 823	14 066 614
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
Total Actif	57 117 416	29 794 303	27 323 112	25 862 836

BILAN (passif)

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	20 000	20 000
Fonds propres statutaires	20 000	20 000
Fonds propres complémentaires	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	-	-
Ecarts de réévaluation		
Réserves	19 393 287	17 770 149
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	19 280 772	17 657 634
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>4 833 889</i>	<i>4 533 765</i>
Autres réserves	112 516	112 516
Report à nouveau	- 1 588 692	
<i>dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	<i>- 1 588 692</i>	<i>-</i>
Résultat en attente d'affectation	-	-
<i>dont résultat hors activités sociales et médico-sociales</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	8 604	34 447
Situation nette (sous total)	17 833 200	17 824 596
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement	210 845	103 888
Provisions réglementées	17 084	-
Total Fonds propres	18 061 128	17 928 484
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	58 750	58 750
Fonds dédiés	3 852 748	2 563 576
Total Fonds reportés et dédiés	3 911 498	2 622 326
PROVISIONS		
Provisions pour risques	156 000	504 856
Provisions pour charges	1 215 578	1 222 475
Total Provisions pour risques et charges	1 371 578	1 727 331
DETTES		
Emprunt et dettes financières	116 055	246 254
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	116 055	221 584
Emprunts et dettes financières diverses		24 670
Instruments financiers à terme	-	-
Dettes d'exploitation courante	3 862 853	3 338 442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 142 594	684 151
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 668 590	2 614 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	718	718
Autres dettes	50 951	39 363
Produits constatés d'avance		
Total Dettes	3 978 908	3 584 696
Ecart de conversion Passif (V)		
Total Passif	27 323 112	25 862 836

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	160	170
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	743 939	752 932
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financiers		
Concours publics et subventions d'exploitation	21 620 583	20 314 157
<i>Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	21 573 843	20 298 770
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	38 901	20 284
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		72 295
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	418 060	314 699
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	24 600	-
Utilisations des fonds dédiés	177 604	120 768
Autres produits	320 400	261 097
Total des produits d'exploitation	23 344 248	21 856 403
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	4 968 791	4 934 397
Aides financières	3 362	3 500
Impôts, taxes et versements assimilés	1 262 891	1 206 567
Salaires	9 975 948	9 635 289
Cotisations sociales	4 578 938	4 385 106
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 212 162	1 334 119
Dotations aux provisions	79 390	167 579
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	7 516	-
Report en fonds dédiés	1 466 777	353 947
Autres Charges	14 172	3 960
Total des charges d'exploitation	23 569 947	22 024 464
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 225 699	- 168 061

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	39 488	39 776
Autres intérêts et produits assimilés	50 669	20 555
Reprises sur dépréciations et provisions		5 999
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	180 326	118 581
Total des produits financiers	270 482	184 911
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	23 080	5 206
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	1 238	
Total des charges financières	24 318	5 206
RESULTAT FINANCIER	246 164	179 705
RESULTAT COURANT avant impôts	20 465	11 644
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels		120 472
Total des produits exceptionnels		120 472
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles		85 339
Total des charges exceptionnelles	-	85 339
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	35 133
Participation des salariés aux resultats	-	-
Impôts sur les bénéfices	11 861	12 330
Total des produits	23 614 730	22 161 786
Total des charges	23 606 126	22 127 339
EXCEDENT OU DEFICIT	8 604	34 447
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL	-	-

ANNEXE

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1.1. OBJET SOCIAL

L'association Notre Dame, fondée en 1853 par Monsieur l'Abbé MORET, placée sous le haut patronage de SAI la Princesse MATHILDE et reconnue d'utilité publique par décret du 30 juin 1855, a pour but d'accueillir des personnes en état de handicap, de leur donner les soins médicaux, l'éducation morale et une formation pédagogique et professionnelle adaptée à leurs capacités.

1.2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES REALISEES

L'association Notre Dame accueille et accompagne en hébergement, en accueil de jour ou sur leur lieu de vie des enfants et des adultes en situation de handicap.

En 2025, la capacité d'accueil de l'Association est de 289 places sur deux territoires : le nord des Hauts-de-Seine et le Perche eurélien.

1.3. MOYENS MIS EN OEUVRE

L'association Notre Dame réalise ses activités par la gestion de quatre établissements, trois à Neuilly-sur-Seine et un à Senonches :

- Site de Neuilly-sur-Seine :
 - Un Institut d'Éducation Motrice (IEM Michel ARTHUIS), créé en 1970 et accueillant des enfants de 3 à 16 ans en situation de handicap moteur avec troubles associés. L'établissement dispose de 30 places en internat et 62 places en externat.
 - Un Service de Soins et d'Éducation Spécialisée (SESSAD Michel ARTHUIS), créé en 1987 et accompagnant 68 enfants en situation de handicap moteur au sein même de leur lieu de vie et/ou en milieu scolaire.
 - Une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS Princesse Mathilde), créée en 1985 et accueillant des personnes adultes en situation de handicap moteur d'origine cérébrale. L'établissement dispose de 44 places en hébergement et 15 places en accueil de jour.
- Site de Senonches :
 - Une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS Notre Dame), créée en 1993 et accueillant des personnes adultes en situation de polyhandicap et/ou d'autisme. L'établissement dispose de 62 places en hébergement, de 2 places en accueil de jour et de 6 places d'équipe mobile.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2025 a été plus particulièrement marqué par les évènements suivants :

- Première application des règlements comptables ANC 2022-06 et 2023-03 apportant des modifications au règlement ANC 2018-06 et modifiant le plan comptable général ainsi que la présentation des comptes de l'association.
- Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM) du pôle médico-social de Neuilly, en date du 20 février 2025, avec application de la modification de la répartition de la dotation globale entre l'IEM et la MAS.
- Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) de la MAS Notre Dame, en date du 22 mai 2025.
- Réalisation des travaux de la remise en état de fonctionnement du système de désenfumage du site de Neuilly depuis le 17 novembre 2025.
- Octroi par la CNSA d'une subvention d'un montant de 701 597 €, dans le cadre du plan d'aide à l'investissement des établissements sociaux et médico-sociaux, pour financer en partie les travaux, sur le site de Neuilly, prévus sur la période 2025-2027.

3. APPLICATION REGLEMENTS ANC 2022-06 et 2023-03 ET CHANGEMENTS METHODES COMPTABLES

La clôture des comptes de l'association Notre Dame au 31 décembre 2025 constitue la première application des règlements comptables ANC 2022-06 et ANC 2023-03 apportant des modifications au plan comptable général, au règlement ANC 2018-06 et à la présentation des comptes annuels. L'application des règlements comptables précités impliquent des changements de méthode comptable.

L'association Notre Dame a également pris la décision de constater, dans ses comptes clos au 31 décembre 2025, les plus-values réalisés sur les cessions d'actifs et de comptabiliser ces plus-values en provisions réglementées des plus ou moins-values pour cessions d'actifs. L'impact sur les comptes de l'Association est détaillé, dans la présente annexe comptable, au chapitre 5.4.2 - tableau de variation des fonds dédiés et des provisions réglementées.

Les changements de méthodes comptables, liées à l'application des règlements comptables ANC 2022-06 et ANC 2023-03, sont les suivants :

- Comptabilisation des flux antérieurement comptabilisés en transfert de charges dans le compte des autres produits de gestion courante en contrepartie des comptes de charges afférents ;
- Les quotes-parts de subvention virée au résultat, afin de compenser les dotations aux amortissements financées par ce biais, sont désormais constatées, en résultat d'exploitation, au compte 74700000 en lieu et place d'une imputation antérieure en résultat exceptionnel en compte 77700000 ;
- Les indemnités de départ du personnel, hors indemnités de départ à la retraite et liées à un protocole transactionnel, sont désormais constatées en résultat d'exploitation dans le compte 64116000 indemnités de départ et ne sont plus considérées comme une charge exceptionnelle ;
- Les produits de cession d'éléments d'actifs et les charges de cessions d'éléments d'actifs sont maintenant constatés en résultat d'exploitation au compte 75700000 et au compte 65700000 et non plus en résultat exceptionnel.

Ces changements de méthode comptable impliquent une modification de la présentation de nos comptes conformément aux règlements comptables précités ainsi que la modification de la rédaction du paragraphe 4, de la présente annexe des comptes annuels, sur les règles et méthodes comptables applicables pour établir les comptes de l'association Notre Dame.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice comptable est de 12 mois et se clôture le 31 décembre de chaque année civile.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le règlement ANC 2022-06, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023 publié au journal officiel du 30 décembre 2023, ainsi que le règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023, portant des modifications au règlement ANC 2018-06 s'appliquent aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, aux dispositions spécifiques applicables des règlement ANC 2022-06 et ANC 2023-03 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2018-06 relatif au plan comptable général.

Au-delà de ce cadre réglementaire, il est fait application du plan comptable des établissements sociaux et médicaux-sociaux en application de la réglementation ANC 2019-04 homologuée par arrêté du 26 décembre 2019, ainsi que de l'instruction budgétaire et comptable M22 BIS.

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

5.1. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires). Les logiciels sont amortis, suivant le mode linéaire, entre 1 et 8 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, selon la méthode des coûts historiques, c'est-à-dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée des biens et conformément aux taux admis par les autorités de contrôle avec les durées moyennes suivantes :

- Bâtiment : gros œuvre 20 à 50 ans ;
- Aménagements des bâtiments et installations techniques 5 à 12 ans ;
- Matériels, outillages et mobiliers 5 à 10 ans ;
- Matériels de bureau et informatiques 3 à 5 ans ;
- Immobilisations incorporelles 5 à 10 ans.

5.1.1. Tableau de variation de l'actif immobilisé en valeurs brutes :

Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2024	Acquisitions 2025	Virement poste à poste	Cessions 2025	Immobilisations au 31 Décembre 2025
Immobilisations incorporelles	258 057	64 058	-	-	322 115
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions et droits similaires, Brevets, Fonds commercial	258 057	1 655			259 712
- dont droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours		62 403			62 403
Immobilisations corporelles	40 128 391	1 754 729	- 0	83 171	41 799 949
Terrains	5 638 686				5 638 686
Agencements et aménagements des terrain	4 730	30 782			35 512
Constructions	28 667 116	263 486	7 230		28 937 831
Installations, matériel et outillage technique	3 045 205	67 947		11 399	3 101 753
Autres immobilisations corporelles	2 678 467	392 913		64 795	3 006 584
Immobilisations corporelles en cours	94 187	999 602	- 7 230	6 976	1 079 583
Immobilisations financières	2 135	-	-	153	1 982
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 135			153	1 982
TOTAL IMMOBILISATION	40 388 583	1 818 787	- 0	83 325	42 124 046

5.1.2. Tableau de variation des amortissements et dépréciations :

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2024	Dotations 2025	Diminutions 2025	Amortissements et dépréc. au 31/12/2025
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	64 648	25 899	-	90 548
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits e	64 648	25 899		90 548
Fonds commercial (établissements privés)				
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
TOTAL amortissements et dépréciations des immob. incorporelles	64 648	25 899	-	90 548
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	28 586 049	1 181 462	68 679	29 698 832
Terrains				
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	159	1 093		1 252
Constructions sur sol propre	23 765 547	857 587		24 623 134
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériel et outillage techniques	2 556 469	143 975	11 399	2 689 045
Autres immobilisations corporelles	2 263 874	178 808	57 279	2 385 402
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL amortissements et dépréciations des immob. corporelles	28 586 049	1 181 462	68 679	29 698 832
Dépréciations des immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL dépréciations des immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	28 650 697	1 207 362	68 679	29 789 380

5.2. CREANCES

L'échéance des créances est à moins d'un an.

5.3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le montant du portefeuille de valeurs mobilières de placements détenu, par l'association Notre Dame, à la date de clôture, s'élève à 8 819 954 €.

Valeurs mobilières de placement	Somme de NBRE DE PARTS	Somme de PRIX DE REVIENT	Somme de PLUS VALUE OU MOINS VALUE	Somme de DIVIDENDES	Somme de PLUS OU MOINS-VALUE LATENTE
Portefeuille VMP 1	105 093,54	1 296 017,99	0,00	39 487,90	1 094 274,36
Portefeuille VMP 2	22 725,38	2 749 369,02	57 134,32		432 368,81
Portefeuille VMP 3	33,12	3 085 446,19	33 515,26		792 164,13
Portefeuille VMP 4	8 200,77	1 689 120,64	88 437,62		138 119,50
Total portefeuille	136 052,81	8 819 953,84	179 087,20	39 487,90	2 456 926,81

A la clôture de l'exercice 2025, le portefeuille a eu un rendement net de 179 087 € et présente une plus-value latente non comptabilisée de 2 456 927 €.

5.4. FONDS PROPRES

5.4.1. Tableau de variation des fonds propres :

Capitaux propres	Montant net 31/12/2024	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
Fonds associatifs sans droit de reprise	20 000	-	-	20 000
10220000 Fonds statutaires	20 000			20 000
Fonds associatifs avec droit de reprise	17 804 596	1 107 397	1 098 793	17 813 200
Apports				
Legs et donations				
Report à nouveau				
Ecart de réévaluation				
Réserves	17 770 149	2 687 484	1 064 346	19 393 287
<i>Dont réserves sous contrôle de la gestion propre</i>	<i>13 236 383</i>	<i>1 323 014</i>	<i>-</i>	<i>14 559 398</i>
10682000 Réserves associatives	13 123 868	1 323 014		14 446 882
10688100 Réserve système d'information	112 516			112 516
<i>Dont réserves sous contrôle de tiers financeurs</i>	<i>4 533 765</i>	<i>1 364 470</i>	<i>1 064 346</i>	<i>4 833 889</i>
10685220 Excédent affecté à l'investissement	4 383 765	110 000	1 064 346	3 429 419
10685720 Réserves de compensation des charges d'amortissement		1 064 346		1 064 346
10685620 Réserves pour compensation déficit	150 000	190 124		340 124
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	-	- 1 588 692	-	- 1 588 692
1159220 Dépenses pour congés payés		- 409 423		- 409 423
1159230 Provision pour indemnités retraites		- 1 179 268		- 1 179 268
Résultat de l'exercice	34 447	8 604	34 447	8 604
Résultat de l'exercice (Gestion Propre)	1 323 014	47 751	1 323 014	47 751
Résultat de l'exercice (gestion contrôlée)	- 1 288 568	- 39 147	- 1 288 568	- 39 147
Situation nette	17 824 596	1 107 397	1 098 793	17 833 200
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	103 888	133 842	26 885	210 845
Provisions réglementées		17 084		17 084
Total des fonds propres	17 928 483	1 258 322	1 125 678	18 061 128

5.4.2. Subventions d'investissement sur biens renouvelables :

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile de France, a octroyé, l'association Notre Dame, une subvention d'investissement d'un montant de 701 597 € dans le cadre du plan d'aide à l'investissement.

Cette subvention d'investissement n'est pas constatée dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2025. Elle fera l'objet d'une comptabilisation au moment de la signature définitive de la convention y afférent.

Une subvention d'investissement a également été accordé, à l'association Notre Dame, d'un montant de 62 179 € dans le cadre du soutien à la lutte contre la sinistralité du secteur.

Cette subvention d'investissement n'est pas constatée dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2025. Elle fera l'objet d'une comptabilisation au moment de la signature définitive de la convention y afférent.

5.4.3. Tableau de variation des fonds dédiés et des provisions réglementées :

Provisions réglementées et fonds dédiés ou reportés	31/12/2024	Augmentations 2025	Diminutions 2025	31/12/2025
Provisions Réglementées				
141 destinées à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement	-	-	-	-
142 pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
148 autres provisions réglementées	-	17 084	-	17 084
14861000 PR PMV actif immobilisé	-	17 084	-	17 084
Total des provisions réglementées	-	17 084	-	17 084
Fonds dédiés ou reportés				
19110000 Fonds reportés liés aux legs	58 750			58 750
19210000 Fonds dédiés à l'investissement	2 322 109	211 116	58 536	2 474 689
19211000 Fonds dédiés - plan d'aide à l'investissement		1 154 342	548	1 153 794
19220000 Fonds dédiés à l'exploitation	226 761	65 427	109 238	182 949
19260000 Fonds dédiés liés à la générosité publique	14 706	36 440	9 830	41 315
Total des fonds dédiés ou reportés	2 622 326	1 467 324	178 152	3 911 498
Total	2 622 326	1 484 408	178 152	3 928 582

Les fonds dédiés à l'investissement sont constitués de crédits non reconductibles octroyés par les ARS ainsi que de crédits destinés au renouvellement des immobilisations.

Les fonds dédiés à l'exploitation sont exclusivement constitués de crédits non reconductibles octroyés par les ARS pour faire face à des dépenses d'exploitation non pérennes.

5.4.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques et charges	Montant au 31/12/2024	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montants au 31/12/2025
Provisions pour risques	504 856	-	348 856	156 000
15110000 Provision pour litiges	126 856		126 856	-
15180000 Autres provisions pour risques	378 000		222 000	156 000
Provisions pour charges	1 222 475	64 484	71 382	1 215 578
15210000 Provisions pour pensions et obligations	1 222 475	64 484	71 382	1 215 578
TOTAL GENERAL	1 727 331,52	64 483,87	420 237,61	1 371 577,78

Les provisions pour risques concernent les litiges et risques sociaux et sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture des comptes.

Les provisions pour charges sont exclusivement constituées par la provision pour indemnités de départs en retraite.

Les hypothèses retenues pour calculer le montant des engagements retraites sont les suivantes :

- Prise en compte de l'ensemble des salariés de l'Association Notre Dame ;
- Prise en compte des conditions inscrites dans la convention collective de la FEHAP (1951) ;
- Age de départ : 63 ans ;
- Taux de charges sociales : 57 % ;
- Turn-over : moyen ;
- Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité Hommes et Femmes INED 18/20 ;
- Taux d'actualisation : 3,8 % ;
- Taux d'augmentation des salaires : 0,6 %.

5.5. DETTES

5.5.1. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

	Montant au 31/12/2024	Souscriptions de l'exercice	Remboursements de l'exercice	Montant au 31/12/2025	Dont échéance à moins d'un an	Dont échéances à moins de cinq ans	Dont échéances à plus de cinq ans
Emprunts bancaires	244 054		127 999	116 055	66 101	49 954	

5.5.2. Échéance des dettes fournisseurs, fiscales, sociales et autres dettes

L'échéance des dettes fournisseurs, fiscales, sociales et autres dettes est à moins d'un an.

5.5.3. Dettes provisionnées pour congés à payer

Le montant de la provision congés payés s'élève à 1 431 998 € au 31.12.2025 contre 1 311 083 € au 31.12.2024, soit en augmentation de 120 915 €.

La méthode appliquée pour le calcul de cette provision est celle du comparatif entre la règle du maintien et la règle du dixième. La provision retenue pour chaque salarié est le plus élevé des deux montants obtenus selon chacune des deux règles. Par ailleurs, le montant de la provision pour les congés en cours d'acquisition tient compte de l'arrêt de la Cour de Cassation du 13 septembre 2023.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Résultat par établissement (en euros) :

	Résultat 2025	Proposition d'affectation						
		Réserve associative	Réserve système d'information	Réserve d'investissements	Réserve de compensation des charges d'amortissement	Réserve de compensation des déficits	Charges différées - Congés Payés	Charges différées - Provision IDR
Siège	47 750,95	72 514,94	- 24 763,99					
IEM Michel Arthuis	- 356 325,52					- 212 792,97	- 42 247,50	46 697,86
SESSAD Michel Arthuis	159 000,03						569,49	10 447,63
MAS Princesse Mathilde	119 223,02			203 863,66			- 67 223,22	- 17 417,42
MAS Notre Dame	38 955,41				95 966,55		- 18 859,20	- 38 151,94
Total	8 603,89	72 514,94	- 24 763,99	203 863,66	95 966,55	- 212 792,97	- 127 760,43	1 576,13

7. AUTRES INFORMATIONS DIVERSES

7.1. EFFECTIF EN NOMBRE DE SALARIES

La répartition des effectifs en nombre de salariés est détaillée ci-dessous :

CATEGORIE	31/12/2025
DIRECTION/ADMINISTRATION	30
EDUCATIF	144
SOINS	94
MEDICAL	10
LOGISTIQUE ET SERV. GENERAUX	20
TOTAL	297

7.2. INFORMATIONS RELATIVES À LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut être communiqué car celui –ci reviendrait à mentionner une rémunération individuelle.

7.3. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (EN EUROS)

Détail	Montant 2025
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	30 600
Au titre d'autres prestations	-
TOTAL DES HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES	30 600

7.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

7.5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact sur la clôture n'est survenu.